



Chorale au collège Léonard de Vinci

Année scolaire 2021-2022

Chaque année, la chorale du collège Léonard De Vinci organise un projet musical aboutissant à une (ou deux) représentations publique(s) en fin d'année.

Le spectacle prévu en mai 2021 a dû malheureusement être annulé au dernier moment en raison de la fermeture des salles à cette période de l'année. Mais nous gardons espoir de pouvoir présenter le fruit de notre travail lors d'une représentation publique dont la date et le lieu ne sont pas encore fixés, fin mai 2022.

Depuis la rentrée 2018, dans tous les collèges, la chorale est devenue un enseignement optionnel et facultatif, en continuité avec le cours d'éducation musicale de la 6^è à la 3^è.

Cet enseignement collectif développe l'esprit de cohésion, renforce l'exigence artistique et la notion d'effort pour y accéder. A ce titre, si un élève s'inscrit à la chorale, il trouvera avant tout un enseignement dans un esprit convivial et de partage.

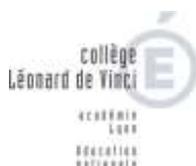
QUI PEUT FAIRE L'OPTION CHORALE ? L'enseignement choral rassemble TOUS les élèves volontaires de tous les niveaux du collège dans un même enseignement, ceci sans sélection. Les élèves de 3^{ème} ayant participé à la chorale pourront bénéficier de 20 points au titre du DNB (comme l'option latin) ; s'ils le souhaitent, ils pourront choisir de présenter leur projet artistique à l'épreuve orale du DNB.

Pour l'année 2021-2022, le projet collectif organisé rassemblera le collège Léonard De Vinci de Saint Romain le Puy, le collège l'Astrée de Boën, le collège Saint Camille de Saint Just en Chevalet et le collège Mario Meunier de Montbrison, ainsi que des musiciens des écoles de musique du secteur. Ces établissements sont membres de l'association **ARCIS** (Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second degré) qui apporte son soutien logistique, artistique et financier.

Le projet 2022 s'intitule « CHANTONS DISNEY ! » : reprise d'une partie du répertoire de l'an dernier : environ 10-12 chansons piochées dans le répertoire des musiques de Walt Disney (liste communiquée ultérieurement). Les chansons seront arrangées pour chœurs de collégiens (chœur à deux voix, parties solistes, accompagnement de musiciens). A l'interprétation de ce répertoire s'ajouteront (si possible) des chorégraphies (participation de l'UNSS Danse à voir), des mini-scènes de théâtre,.... Tous les talents seront invités à participer sous toutes les formes possibles. Participer au projet constitue un véritable **ENGAGEMENT** (la chorale est une **OPTION** dont les absences doivent être justifiées) de la part d'élèves motivés qui doivent être présents :

- à chaque répétition hebdomadaire = le **MARDI, de 13H à 13H30 ou 13H30-14H** (**Division par groupes : voix 1 ou voix 2**).

- mais aussi à chaque répétition générale d'une journée qui étaient au nombre de 4 les années précédentes (celle du jour du concert comprise) mais dont l'organisation restera à rendre effective selon l'évolution de la situation.





Chorale au collège Léonard de Vinci

Année scolaire 2021-2022

Le collège et l'association ARCIS prennent en charge tous les transports éventuels pour les répétitions générales ainsi que le financement du matériel de sonorisation/lumière et des musiciens.

Pour s'inscrire au projet musical 2021-2022, il suffit de remettre au(x) professeur(s) de musique le bon d'inscription ci-joint accompagné des signatures demandées.

En cas de volonté de participer au projet mais d'incapacité d'emploi du temps (ou autres), merci de compléter le coupon et de préciser les difficultés rencontrées dans les remarques : nous réfléchirons à des adaptations possibles.

Les répétitions hebdomadaires débuteront en octobre, juste après les séances obligatoires de Devoirs Faits. La date limite des inscriptions sera fixée aux vacances de Toussaint, chaque élève pouvant venir chanter sans s'inscrire de suite. Il est possible d'envoyer son bulletin d'inscription par Cybercollège (par messagerie adressée à Mme Bonvalot). Vous souhaitant à tous une bonne année musicale !

Nom et prénom de l'élève : **Classe :**

Nom du responsable légal :

Je donne mon autorisation pour que mon enfant s'inscrive au projet SPECTACLE « **CHANTONS DISNEY !** », ce qui implique une participation à toutes les séances (sauf cas particulier ou raison exceptionnelle).

Je m'engage à ce que mon enfant soit présent aux répétitions préalables aux concerts, ainsi qu'aux représentations organisées par ARCIS (Association pour la Rencontre des Choristes et Instrumentistes du Second degré).

Date :

Signatures Parents :

Elève :

Je souhaite inscrire mon enfant (cocher avec une croix) :			
Mardi 13H-13H30	Mardi 13H30-14H	Ces horaires ne conviennent pas	Inscription au projet avec travail à distance (via un mur Padlet) et présence aux journées répétitions

Remarques éventuelles :

